

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 22 mai 2014.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 19 et 20 mai 2014

2014 R. 60 - Désignation de représentants de la Ville de Paris au sein du Conseil parisien de sécurité et de prévention de la délinquance, d'aide aux victimes et de lutte contre la drogue, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 6 mai 2014 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Sont désignés pour représenter la Ville de Paris au sein du Conseil parisien de sécurité et de prévention de la délinquance, d'aide aux victimes et de lutte contre la drogue, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes :

Mme Myriam EL KHOMRI,
M. David ASSOULINE,
Mme Véronique LEVIEUX,
Mme Nawel OUMER,
Mme Léa FILOCHE,
M. Pascal JULIEN,
Mme Emmanuelle BECKER,
M. Nicolas BONNET-OULALDJ,
Mme Dominique VERSINI,
M. Philippe GOUJON,
M. Frédéric PECHENARD,
Mme Déborah PAWLIK,
Mme Delphine BURKLI,
Mme Pascale BLADIER-CHASSAIGNE,
Mme Leïla DIRI.